Communes forestières
France

Forêts locales, intérêt général

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
5 NOVEMBRE 2026

Philippe Canot réélu à la présidence de Communes forestières France


© Elodie Daguin

Une confiance renouvelée pour poursuivre l'engagement de la Fédération « Communes forestières France » au service des collectivités forestières et préparer l'avenir des forêts.

Philippe Canot a été réélu président de Communes forestières France, le 4 novembre. Maire de Sécheval (Ardennes) depuis 1983, il est également à la tête d'une forêt communale de 320 hectares et président d'un syndicat forestier intercommunal couvrant 1 200 hectares. Membre du bureau de la Fédération depuis douze ans, il en a été vice-président avant d'en prendre la présidence en février 2024.

Un mandat marqué par les crises, une Fédération mobilisée

Entre 2020 et 2026, les collectivités forestières ont dû faire face à de multiples crises sanitaires, climatiques et économiques. Dans ce contexte, Communes forestières France a maintenu le dialogue avec l'État, l'ONF et la filière forêt-bois, tout en défendant les intérêts des communes. La Fédération a notamment obtenu, en 2021, l'abandon du projet de contribution financière supplémentaire imposée aux collectivités pour rééquilibrer le budget de l'ONF. Elle s'est également mobilisée pour préserver les financements du renouvellement forestier, développer la prévention des risques, faire progresser les usages du bois local et renforcer l'accompagnement des élus.

Une nouvelle mandature placée sous le signe du collectif et de l'anticipation

« Les forêts sont placées sous la sauvegarde de la Nation. » Pour le président réélu, cette responsabilité engage autant l'État que les communes. La création d'un budget forêt dédié dans le projet de loi de finances 2027 constitue un signal encourageant, que la Fédération entend transformer en moyens concrets pour les territoires.
Plusieurs priorités guideront cette nouvelle mandature : **anticiper plutôt que subir les crises**, avec la création de cellules d'anticipation locales et nationales ; **maintenir un ONF fort et stable,** au service des collectivités ; renforcer les liens entre l'amont et l'aval de la filière afin de **consolider l'économie forestière et la souveraineté ;** enfin, **concilier récolte de bois, protection de l'environnement et adaptation au changement climatique,** tout en **renforçant le dialogue avec les citoyens.**

« Notre fédération est un réseau dynamique et innovant. Nous avons toujours su faire preuve d'ambition pour expérimenter, à l'épreuve du terrain, les solutions de demain, et nous continuerons d'innover pour la survie de nos forêts et de leurs filières. » Philippe Canot

---

Créée en 1933, Communes forestières France est une fédération de communes et de collectivités qui constitue un réseau politique et technique qui s'appuie sur l'expertise de ses élu.e.s et de ses salarié.e.s pour la valorisation de la forêt et de la filière forêt-bois.

CONTACT PRESSE • **Priscillia DESBARRES** - responsable communication
Communes forestières France
13 rue du Général Bertrand 75007 PARIS • 06 43 16 17 41
priscillia.desbarres@communesforestieres.org • • • **communesforestieres.fr**